

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 décembre 2022

Appels à manifestation d'intérêt du plan Destination France : **22 lauréats soutenus par Atout France pour accélérer la transformation digitale et l'innovation au service des acteurs du tourisme français**

Deux jurys, réunis fin novembre dernier, ont sélectionné les lauréats des deux appels à manifestation d'intérêt lancés par Atout France pour accompagner la transition digitale des réseaux et filières touristiques et stimuler la diffusion de l'innovation grâce à des expérimentations dans les territoires. Les plateformes et les réseaux territoriaux sélectionnés seront dotés de capacités d'ingénierie renforcées pour faciliter le déploiement territorial de nouvelles solutions innovantes et accélérer la montée en compétence en matière de marketing digital respectivement.

Ces appels à manifestation d'intérêt s'inscrivent dans le cadre du plan Destination France annoncé par le Premier ministre en novembre 2021. 37 candidatures ont été enregistrées et 22 lauréats d'ores et déjà sélectionnés par les jurys constitués.

1) Appel à manifestation d'intérêt « Destinations digitales »

Cet AMI a pour objectif de renforcer les savoir-faire en marketing digital des réseaux touristiques, nationaux, régionaux ou infrarégionaux afin de leur permettre de gagner en visibilité sur les marchés.

21 candidatures ont été enregistrées par Atout France et analysées par le jury constitué au regard de critères définis dans le règlement de l'AMI :

- Niveau d'engagement du réseau dans le déploiement marketing, degré de maturité des outils numériques, clarté et niveau d'ambition des objectifs poursuivis tant en matière de professionnalisation que de promotion en France et à l'international
- Capacité du réseau porteur du projet à fédérer un échantillon de 15 destinations au minimum ; moyens mobilisés pour permettre le déploiement efficace du projet : recrutement des destinations, structuration des accompagnements en tant que cheville ouvrière entre Atout France et les destinations, suivi opérationnel et reporting à Atout France, niveau d'engagement financier en complément de la dotation mobilisable
- Capacité à générer un effet d'entraînement sur l'ensemble du réseau ; volume des retombées attendues et analyse des bénéficiaires ; capacité à contribuer au positionnement du tourisme français en matière de tourisme durable ; le cas échéant, autres partenaires publics ou privés associés au projet

12 projets lauréats retenus à ce stade

- L'Agence française des chemins de Compostelle ;
- L'Association des châteaux de la Loire ;
- L'Association Petites cités de caractère de France ;
- La Fédération des Parcs naturels régionaux de France ;
- France Vélo Tourisme ;
- Les Plus Beaux Villages de France ;
- Le Mémorial de Verdun – Champ de bataille ;
- La Mission Climats de Bourgogne ;
- La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ;
- Le Réseau des Grands Sites de France ;
- La Route Jacques Cœur ;
- Sites & Cités remarquables de France.

Accompagnement

Les 12 réseaux territoriaux sélectionnés à ce stade bénéficieront d'un diagnostic de performance et d'un apport d'expertise opérationnelle pour ajuster leur stratégie marketing digitale en France et à l'international.

Le jury

Le jury, réuni le 23 novembre 2022, était constitué de représentants des structures suivantes : Caisse des dépôts et consignations, ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté numérique et industrielle, ADN Tourisme et Atout France.

2) Appel à manifestation d'intérêt « Plateformes d'appui à l'innovation et à l'expérimentation touristique »

Cet AMI vise à soutenir le développement et le rayonnement des start-ups touristiques françaises, en facilitant l'identification de terrains d'expérimentation territoriale. Il s'appuie sur un partenariat étroit avec les incubateurs touristiques territoriaux et les Régions.

16 candidatures ont été enregistrées par Atout France et analysées par le jury constitué au regard des critères suivants :

- La clarté des objectifs recherchés au regard des orientations stratégiques de développement touristique territorial ;
- La prise en compte de la dimension tourisme durable
- La qualité d'expérience dans la détection et l'accompagnement de start-ups, niveau d'interface avec l'écosystème Travel Tech territorial
- La qualité des candidatures de terrains d'expérimentation : clarté et présentation des besoins exprimés, degré d'innovation et solutions innovantes recherchées (voire déjà identifiées)
- Les moyens techniques et financiers mobilisés pour faciliter la détection des terrains d'expérimentations
- Les moyens techniques et financiers mobilisés pour accompagner les expérimentations
- Les moyens techniques et financiers mobilisés pour assurer le reporting d'ensemble et favoriser la diffusion de bonnes pratiques

10 premières plateformes lauréates sélectionnées à ce stade :

- Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine / Tourisme Lab Nouvelle-Aquitaine ;
- Agence de Développement Touristique de la Marne / Oenotourisme Lab ;
- Agence Départementale du Tourisme de l'Aube en Champagne / Slow Tourisme Lab ;
- Centre Etudes Recherches Touristiques / Provence Travel Innovation.
- Comité Régional du Tourisme Centre Val-de-Loire ;
- Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ;
- French Tech in the Alps / Alpes Tourisme Lab ;
- Lekko ;
- Paris & Co / Welcome City Lab ;
- Solutions & Co – Agence de développement économique des Pays de la Loire ;

Suite à la décision du jury, 5 autres plateformes candidates sont également invitées à fournir des précisions complémentaires pour une éventuelle sélection ultérieure.

Accompagnement

L'accompagnement permettra aux plateformes territoriales sélectionnées de faciliter le déploiement de plusieurs expérimentations associant des territoires ayant des besoins spécifiques et des start-ups proposant de nouvelles solutions innovantes en capacité d'y répondre.

Le jury

Le jury, réuni le 29 novembre 2022, était constitué de représentants des structures suivantes : ministère de la Culture, ministère de la Transition Ecologique, Caisse des Dépôts et Consignations, ADN Tourisme, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et Atout France.

Au regard de la qualité et du volume de candidatures reçues, de nouveaux appels à manifestation d'intérêt portant sur ces mêmes thématiques ou des thématiques proches seront organisés au 1^{er} trimestre 2023. www.atout-france.fr

« Le nombre et la qualité des projets présentés par les réseaux touristiques pour développer leur expertise en matière de marketing digital et par les plateformes d'innovation et les territoires pour expérimenter des solutions innovantes en réponse à des défis touristiques confortent le besoin d'accompagnement des destinations sur ces thématiques dans le cadre du plan Destination France. Nous nous réjouissons de l'intérêt remporté par ces appels à manifestation d'intérêt. » **souligne Caroline Leboucher, directrice générale d'Atout France.**

Contact presse :

Laura SOLA – 01 42 96 70 09 - laura.Sola@atout-france.fr